Décision 19-DCC-122 du 26 juin 2019

relative à la fusion des coopératives Actis Bovins, Caneca, CEBM, Charolais Horizon, Cialyn, Covido-Bovicoop et Dauphidrom

Posted on: 31 juillet 2019 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Fusion
Partie notifiante	Coopérative agricole Sicarev Coop (Société coopérative nouvellement constituée par la fusion de 7 sociétés coopératives agricoles Actis Bovins, Caneca, CEBM, Charolais Horizon, Covido-Bovicoop, Cialyn, Dauphidrom)
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1

Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Coopératives agricoles Sicarev et Deltagro Export

Lire

Le texte intégral de la décision
115.73 Ko